

1- Dispositif institutionnel et de gouvernance de l'ETFP

- a. Document national d'orientation du dispositif ou système national d'ETFP/DC
 - Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation
 - Décret n°2008-584/PRES/PM/MESSRS du 19 septembre 2008, portant adoption du Document de la politique nationale en matière d'enseignement et de formations techniques et professionnels ;
 - Plan d'action de l'EFTP
 - Programme national de Développement économique et social adopté en 2016 (PNDES)
 -
- b. Nombre de ministères assurant la tutelle de l'ETFP/DC
 - 12 ministères en charge de l'EFTP
- c. Intitulé du (des) ministère (s) assurant la tutelle de l'EFTP/DC
 - Principaux ministères : Pour l'enseignement technique et professionnel : Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)
 - Pour la formation professionnelle : Ministère de la Jeunesse, de la Formation et l'Insertion professionnels (MJFIP)
 -
- d. Si plusieurs ministères, préciser pour chacun les domaines ou secteurs de tutelle :
 - des ministères sectoriels en charge de l'agriculture, l'élevage, l'eau, l'environnement, mines, industries, artisanat, etc.)
- e. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle
 - Direction générale de la Formation professionnelle
 - Direction générale de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels
- f. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la formation professionnelle
- g. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) ou de la structure en charge de la certification
- h. organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge de la certification
- i. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle

- j. Organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des établissements et centres de formation professionnelle
- k. Intitulé de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des partenariats avec le monde économique (secteurs économiques formel et informel)
- l. organisation de la direction (centrale ou nationale ou générale) en charge des partenariats avec le monde économique (secteurs économiques formel et informel)

2- Dispositif et données sur l'ingénierie de formation et de certification

- a. Liste des certifications professionnelles et diplômes délivrés dans le dispositif (préciser pour chacun les conditions et modalités de préparation et d'obtention)
 - i. de la formation professionnelle : la certification est assurée par un Secrétariat Permanent de la commission nationale de certification (SP/CNC) pour les certifications classiques et les certifications par habilitation
 - Certificat de qualification de base (CQB)
 - Certificat de qualification professionnelle (CQP)
 - Brevet de qualification professionnelle (BQP)
 - Brevet professionnel de technicien (BPT)
 - Brevet professionnel de technicien spécialisé (BPTS)
 - ii. de l'enseignement technique : la certification est assurée par la Direction générale des examens et concours (DGEC) et l'Office du baccalauréat)
 - Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
 - Brevet d'études professionnelles (BEP)
 - Baccalauréat technologiques (F1, F2, F3, F4, H, G1 et G2)
 - Baccalauréats professionnels (industriel et tertiaire)
 - Brevet de technicien supérieur (BTS)
 - Diplôme universitaire de technologie (DUT)
 - Ingéniorat dans le domaine industriel
- b. Liste des métiers/emplois et le niveau de qualification (diplôme) dans lesquels existent des curricula/programmes de formation élaborés selon l'APC (préciser les documents disponibles) :
 - **En formation professionnelle**
 - **CQP** : C(Coiffeur coiffeuse, Tailleur modéliste, Constructeur métallique, Mécanicien 2 roues, Menuisier bois, Electricien bâtiment, Plombier, Maçon, Fermier agricole, fermier éleveur, Mécanicien Auto, Commis de cuisine, hôtellerie, charcutier, boucherie, boulangerie, mécatronique, informatique, apiculture, plasticien, carreleur , transformation des céréales, soumbala, beurre de karité, transformation des fruits et légumes etc.)
 - **BQP** : (froid et climatisation, carrosserie, mécatronique, coiffure, esthétique, maçonnerie, etc.
 - **BPT** (mécatronique, électronique, maintenance informatique, maintenance véhicule automobile, génie civil etc.
 -

- **En enseignement technique professionnel**
- **CAP** (Cuisine, Coiffure et esthétique, électrotechnique, mécanique automobile, menuiserie, froid et climatiseur, mécanique général, électronique etc.)
- **BEP** : (restaurant, cuisine, restaurant, cuisine, hébergement, Techniques de l'information documentaires, électrotechnique, mécanique automobile, menuiserie, Froid et climatiseur, mécanique général, électronique, lunetterie, etc.)
- **BAC technologiques (F1, F2, F3, F4, H, G1 et G2)**
- **BAC professionnels** (agroalimentaire, électrotechnique, MAVELEC, génie civil, bureautique-secrétariat, bureautique-comptabilité etc.)

- c. citées ci-dessus
- d. Nombre de habilités ou formés sur l'APC et l'ayant pratiqué sur au moins deux programmes dans chacune des directions citées ci-dessus
- e. Existe-t-il un répertoire / nomenclature des métiers : **BTP et agroalimentaire**
- i. Global (tous les secteurs économiques) : **non**
 - ii. Sectoriels (préciser les secteurs économiques concernés) : **BTP et agroalimentaire**
- f. Existe-il des rapports d'études sur les secteurs économiques ? Si oui, citer les secteurs concernés. **BTP et agroalimentaire**